RAPPORT MORAL

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Validé par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 avril 2019

Association reconnue d'utilité publique
27, rue Hajjaj Ibnou Artâa – Casablanca - Maroc - E-mail : anais@anais-maroc.ma
Tél: (+212) 5 22 49 17 88•(+212) 5 22 26 67 92•(+212) 5 22 32 09 80 -Fax: (+212) 5 22 27 70 37•(+212) 5 22 32 09 79
Identifiant fiscale : 1006743 - RIB : 007 780 00 03654000300171 64/AWB/Agence Casa Victor Hugo

Sommaire

INTRODUCTION 3

1. ACTIVITES DU BUREAU EXECUTIF 3

2. EVALUATION DES REALISATIONS DES ORIENTATIONS ISSUES DE L'AG 2017 4

3. EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES D'ANAÏS 5

4. REALISATIONS DU POLE SOCIO-EDUCATIF : 5

5. LES RESSOURCES HUMAINES 9

6. REALISATIONS DU POLE SANTE 10

7. COLLECTE DE FONDS/COMMUNICATION 12

8. ETUDE STRATEGIQUE 16

9. FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT EPS ET DES STRUCTURES 22

10. ORIENTATIONS 2019 22

Introduction

Toutes les fois que nous nous réunissons en assemblée générale pour faire le bilan annuel de notre activité, nous soulignons d'abord le but essentiel de notre Association, qui est de, mettre en place les structures, le cadre, les moyens et la qualité de la prise en charge en faveur de nos enfants.

Il est aussi de notre devoir commun de veiller, au-delà de toute considération, à la recherche de l'excellence des prestations fournies et à la pérennisation des activités de notre association.

Cette assemblée est le moment de remercier les parents pour leur implication dans la réussite des projets individuels des bénéficiaires de notre Association.

C'est aussi l'occasion d'adresser nos vifs remerciements aux collaborateurs de l'EPS d'Anaïs : Directeur, Responsables, personnel Administratif, Educatif, Médical, Paramédical, Moniteurs, Techniciens. Qu'ils trouvent ici notre reconnaissance pour le travail accompli tous les jours.

Notre pensée va aussi à tous ceux, membres du Bureau Exécutif, parents et amis qui ont exprimé leur solidarité et qui, par leur contribution, font vivre et progresser notre association.

Qu'un des aspects du dévouement inlassable de notre Président, du rôle vital qu'il joue dans la continuation de notre œuvre. En accueillant l'expression de notre reconnaissance, qu'il nous permette de lui dire, avec amitié, combien nous sommes heureux de le voir réussir ses actions bénéfiques pour la vie de l'association.

C'est aussi l'occasion de saluer l'engagement indéfectible et solidaire de nos sponsors, partenaires publiques et privés, des généreux donateurs et amis d'Anaïs.

Régulièrement assurée dans les conditions matérielles les plus satisfaisantes depuis que nous avons reçu votre confiance**,** le présent rapport moral présente un bilan synthétique de l'ensemble des activités de l'Association et de son Etablissement de Protection Sociale au titre de l'année 2018.

Bien que d'habitude nous ne mentionnions ici que les grandes réalisations nouvelles, les avancées et consolidations des acquis sont aussi un élément capital de notre tâche.

Le Bureau Exécutif s'est attelé, grâce au travail des équipes de l'établissement de protection sociale et des commissions ad-hoc, à assurer la continuité et le bon fonctionnement des structures d'Anaïs tout en oeuvrant à réaliser les orientations issues de la dernière assemblée générale.

1. Activités du Bureau Exécutif

Pour assurer la bonne marche d'Anaïs, le Bureau Exécutif s'est appuyé, conformément aux Statuts de l'association et à la Loi 14-05 relative aux conditions d'ouverture et de gestion des établissements de protection sociale, sur le comité de gestion et les commissions qui œuvrent de concert avec l'encadrement de l'Etablissement pour la réalisation des objectifs arrêtés pour l'année 2018.

- Le Comité de gestion dont la composition est conforme aux spécifications du cahier des charges des EPS. Ce comité tient ses réunions suivant le calendrier établi et selon le besoin.
- Les Commissions : « Infrastructures », « Administratives, Financières et recrutements », « Communication, Partenariat, Subventions et Dons ». Ces commissions se réunissent chaque fois que nécessaire et rendent compte des résultats de leurs travaux aux membres du Bureau Exécutif pour validation et décisions.

Enfin, le Bureau Exécutif a tenu, en 2018, des réunions de travail selon une fréquence mensuelle pour :

- Veiller au Suivi de la vie de l'association et de l'Etablissement ;
- Valider les budgets de l'établissement ;
- S'assurer de la réalisation des objectifs assignés ;
- Valider les propositions d'organisation des différentes manifestations.

2. Evaluation des réalisations des orientations issues de l'AG 2017

Objectif	Niveau de réalisation
Tracer et formaliser une stratégie de développement d'Anaïs couvrant les volets socio-éducatif, médical et de financement	Réalisé (voir ci-après conclusions)
Augmenter les ressources de l'association pour permettre la couverture du coût réel de la prise en charge	Réalisé (voir ci-après résultats)
Concrétiser le développement des prestations à l'extérieur pour les ateliers Khadma, dans un premier temps pour les ateliers « Pâtisserie » et « Blanchisserie ». L'atteinte de cet objectif requiert l'adhésion de tous, en premier lieu, les parents	Réalisé
Développer l'insertion professionnelle des jeunes	Réalisé

L'année 2018, constitue indéniablement un tourant dans la vie de notre Association grâce à la concrétisation de plusieurs projets structurants dont les principaux sont cités ci-après.

- Après la phase de consruction, l'opérationalisation du « Coin d'Anaïs » ouvre la voie vers une augmentation réelle des capacités d'accuil des jeunes issus des ateliers « Pâtisserie » et « Restauration ». A terme, le « Coin Anaïs » et appelé à se démultipier et devenir un pôle d'inclusion par le travail et un centre générateur de revenus pour les jeunes et l'Association.
- La montée en gamme de l'atelier Pâtisserie et sa professionalisation progressive augure de nouvelles perspectives de développement et offre davantage de chances d'insertion par le travail au profit de plus en plus de nos jeunes.
- L'inscription de bénéficiaires d'Anaïs dans le programme scolaire non formel pour l'année 2018a permis à l'un de nos jeunes du service Madrassa d'obtenir son certificat d'études primaires. Ce résultat encourageant a permis d'inscrire 4 de nos jeunes pour les examens de l'année scolaire 2018/2019.
- La signature avec l'Entraide Nationale d'une convention pour la mise en place,durant l'année scolaire 2018/2019, d'une formation professionnelle certifiante et qualifiante en faveur de 30 jeunes d'Anaïs dans les filières Restauration, Pâtisserie et Informatique, a pour objectif de promouvoir l'insertion professionnelle de nos jeunes
- La conclusion d'une convention de prestation de services de la blanchisserie avec notre partenaire de réference la BMCI va permettre la structuration de cet atelier en favorisant les capacités d'apprentissage et de formation tout en augmentant les oppotunités d'insertion et d'embauche pour nos jeunes.

- La transformation du Berceau en Centre d'Intervention Précoce (CIP) donne des possibiltés de progrès indéniable pour les bénéficiaires agés de moins de 6 ans,tant au niveau médical, paramédical qu'au niveau socio-éducatif, tout en permettant d'augmenter la capacité d'acceuil de cette structure.

Bien que des avancées substantielles aient été accomplies, il importe de capitaliser sur les acquis pour avancer dans l'amélioration de la prise en charge, le développement de la formation et la recherche d'opportunités et de formules novatrices pour permettre aux jeunes d'Anaïs de bénéficier d'une véritable inclusion par le travail.

De même qu'il importe de poursuivre, dans le strict respect du cadre législatif et réglementaire, les efforts pour trouver les formules adéquates à même de garantir l'autonomie financière de l'Association dans un contexte toujours marqué par l'insuffisance des moyens conscarés par les pouvoirs publics en matière d'éducation, de formation, d'insertion sociale et de revenus pour les PSHM.

3. Effectifs des bénéficiaires d'Anaïs

La prise en charge à la fin de cette année 2018 a concerné 264 bénéficiaires.

Service	Nombre de bénéficiaires/ déc. 2017	Nombre de bénéficiaires/ déc. 2018	Prévisions 2018/2019
Action précoce & Acc- thérapeutique	38	58	108
Eveil	53	-	-
Madrassa I	24	29	36
Madrassa II	45	36	36
Takouine I	29	34	36
Takouine II	29	36	36
Khadma	59	60	60
Total	277	253	312
Service de suite	10	11	12

Pour l'exercice 2018, 31 nouvelles inscriptions ont été enregistrées, 57 bénéficiaires ont quitté les structures pour diverses raisons dont notamment : Orientations externes, changement d'adresse, problèmes de santé pour les bébés, problèmes de moyens, difficultés liées au transport …

4. Réalisations du Pôle Socio-éducatif :

Le Pôle socio-éducatif continu à apporter des améliorations aux différents programmes de prise en charge en veillant à adapter les prestations et activités aux capacités des bénéficiaires. Cette année, le Pôle Socio-éducatif a mis en application de nouveaux outils et supports de travail éducatifs et techniques uniformes dans l'objectif :

- Améliorer la qualité des soutiens médicaux, socio-éducatifs et professionnels : Masse horaire, nature de soutien, module de formation…
- Développer davantage la productivité et la gestion de l'atelier Pâtisserie, au niveau qualitatif et quantitatif.

- Améliorer la gestion des besoins en ressources des ateliers techniques : Approvisionnement, livraisons, comptabilité… etc.
- Harmoniser le volet psycho-éducatif et technique : Le développement de la productivité et des prestations ne doit en aucun cas se faire au détriment du développement global des jeunes…
- Développer la réflexion sur de nouvelles formes d'insertions professionnelles : AGE, AGR, CIAT…. etc.
- Engager la réflexion sur la nécessité de créer un lieu de vie qui répond aux besoins particuliers de certains bénéficiaires ne pouvant pas s'insérer professionnellement.

4.1. Service Sighar :

En collaboration avec le Pôle santé, le service Sighar, devenu Centre d'Intervention Précoce (CIP), a connu une refonte permettant ainsi une prise en charge précoce au niveau médical, paramédical et socio-éducatif.

4.2. Service Madrassa :

4.2.1. Madrassa I

Pour l'année scolaire 2018, la capacité d'accueil du service MadrassaI est de 36 enfants au lieu de 24 pour l'année 2017. Ils sont répartis en trois groupes de 12.

L'encadrement pédagogique se base essentiellement sur un apprentissage diversifié : autonomie, socialisation, préscolaire et scolaire, activités d'éveil et d'autres activités artistiques.

En parallèle, des interventions paramédicales sont mises en place afin de répondre aux besoins des bénéficiaires en orthophonie, en psychomotricité, en psychologie et aussi sur le plan médical.

4.2.2. Madrassa II

- Pour l'année scolaire 2018, la capacité d'accueil du service Madrassa 2 est de 36 enfants, répartis en 3 groupes de 12 enfants.
- la **Classe scolaire « niveau 3 »** a été transférée à Bouskoura, au sein du service Takouine 1, car l'âge des bénéficiaires dépasse les 14 ans. Cette action a permis, aussi, de libérer la place pour accueillir un nouveau groupe au niveau de la structure Ghandi.

4.3. Service Takouine :

Pour l'année 2018, Le service Takouine a pris en charge 72 bénéficiaires au lieu de 58 pour l'année 2017, répartis en 6 groupes de 12 jeunes entre 14 et 20 ans.

Le service Takouine fonctionne avec 2 niveaux :

- **Takouine I** : Destiné aux jeunes récemment orientés de Madrassa II, ainsi que les nouvelles inscriptions. Ils bénéficient des activités de renforcement, de mise à niveau et à l'initiation à la formation professionnelle.
- **Takouine II** : Destiné aux jeunes ayant bénéficié au moins de 2 ans du programme de Takouine I. Ils bénéficient d'un programme de formation adapté selon les capacités des apprentis.
- Le service Takouine fonctionne avec 7 ateliers de formation : Scolaire N°3, travaux manuels, récupération, gestion du quotidien, informatique, jardinage et sérigraphie. Au cours de cette année l'activité sérigraphie est devenue opérationnelle en développant des prestations en interne répondant aux demandes des différents services d'Anaïs (Emballage, étiquetage et conditionnement).Actuellement, cet atelier fonctionne à hauteur de 50% du temps réel.

4.4. Service Khadma :

Espace Anaïs comprend 3 principaux ateliers professionnels productifs au sein du service Khadma (Restauration, Pâtisserie et Blanchisserie) et un atelier d'accompagnement socio-professionnel. Ils sont destinés aux stagiaires confirmés et aux stagiaires en formation, âgés de 20 ans et plus.

60 jeunes (59 l'année dernière) bénéficient d'une intégration professionnelle au sein d'ANAÏS KHADMA.

L'atelier Restauration a permis la production de 254 repas par jour**.**

L'atelier Pâtisserie assure une production régulière en interne et en externe et a pu réaliser une excellente année avec une hausse de la production de 68% en 2018 par rapport au niveau de l'année 2017.

L'atelier Blanchisserie assure des prestations en interne. Les prestations externes sont prévues pour le 1er trimestre 2019 à la suite de la signature d'une convention de prestations avec notre partenaire la BMCI.

4.5. Activités du service social

Actions de suivi et d'appui en 2018 :

Programme	***Objectifs***	***observation***
Mise à jour/ Dossiers bénéficiaires	Constituer et compléter les dossiers administratifs des bénéficiaires.	Réalisée
Mise à jour de la base de données des bénéficiaires	Actualiser la base des données	Base de données à jour
Elaboration des Outils de travail liés au volet social	Mettre en place des outils et supports de travail social	Réalisés
Enquête sociale	Chercher des informations sur la situation économique et sociale de la famille	03
Capacité juridique	Aider à régulariser la situation juridique des bénéficiaires âgés de 18 ans et plus	08
Acquisition de CIN	Sensibiliser les parents	11 réalisées et 5 encours

4.5.1. Intégrations scolaires/ suivi et accompagnement

L'accompagnement individualisé des enfants dans des écoles ordinaires est réalisé selon le besoin et à la demande de l'équipe pluridisciplinaire du service Sigharlors des réunions de synthèses.

4.5.2. Stages, mises en situation et l'insertion professionnelle

Le développement des compétences des jeunes est un objectif primordial poursuivi par Anaïs. L'objectif général est de leur permettre l'accès à des moyens d'existence et à des revenus suffisants pour vivre dignement.

Ainsi, plusieurs processus sont mis en œuvre:

- Formations à des métiers dans les ateliers d'Anaïs. Puis apprentissage dans des conditions de production, c'est l'insertion professionnelle en milieu protégé.

- Stages de formation, de mise en situation et d'insertion en milieu ordinaire avec un travail de préparation psychologique et personnel pour affronter le milieu externe.
- Insertion professionnelle dans des milieux ordinaires avec suivi et accompagnement par les services d'Anaïs en vue d'adapter le poste de travail aux compétences de la personne candidate et de préparer l'environnement professionnel à le recevoir.

L'insertion professionnelle des jeunes d'Anaïs en milieu ordinaire est un challenge qui mobilise Anaïs quotidiennement à travers la recherche de nouvelles opportunités.

Actuellement, **6 jeunes** sont salariés au sein de : CST, TRAGEM, LES MERVEILLES D'AMEUBLEMENT, TRANS ANNAMIR, L'OREAL/ Bolloré, BMCI.

Et **8 jeunes** suivent des stages de mise en situation :

Nombre de bénéficiaires	Entreprise	Date d'insertion	Poste occupé
1 jeune fille	Electroplanet	Du 19-12-2017au-16-03-2018	Aide vendeur
1 jeune garçon	Centre Wifaq de formation professionnelle	2017-2018	Filière restauration
1 stagiaire	GPC/ Papier Carton	Du 09/07/2018 au 31/10/2018	Aide stock
2 bénéficiaires	Centre Wifaq de formation professionnelle	2018/19	Filière restauration diplômé OFPPT
3 stagiaires	Softlogistics /BOLLORE	2018/19	Opératrices

4.6. Sorties et visites

Les sorties et les visites des lieux publics sont importants dans le développement de l'autonomie, de la gestion de l'espace et de l'épanouissement des bénéficiaires d'Anaïs. Au cours de l'année scolaire 2017/2018, les sorties et visites programmées (36) ont été réalisées en totalité.

4.7. Evènements de fin d'année :

Dans le cadre de l'amélioration des événements célébrés chaque fin d'année, les différents services (Madrassa I et II, Takouine et Khadma) ont adopté des modalités adaptées aux besoins spécifiques des bénéficiaires de chaque service ; en tenant compte des projets des services, de l'âge et des potentialités de nos bénéficiaires.

A cet effet, à la fin de l'année 2018 :

- Madrassa I et II ont organisé,*le 30/06/2018*, un spectacle sous le thème « Voyage autour du Maroc » à « CASABLANCA AMERICAN SCHOOL », destiné aux parents et amis des enfants des services Madrassa I et II.
- Les jeunes du service Takouine à l'aide de leurs œuvres artistiques ont émerveillé les visiteurs lors de l'exposition & vente organisée à « Espace Anaïs » le *02/06/2018*.
- Invitation des jeunes du service Khadma à un déjeuner à l'extérieur offert par Anaïs, *le 26 juin 2018.*

4.8. Dispositions organisationnelles

4.8.1. Réunions de coordination et d'évaluation en interne :

Il s'agit d'un ensemble de réunions dont l'objectif est d'assurer une meilleure coordination entre les entités pédagogiques et administratives en vue d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires d'Anaïs.

4.8.2. Réunions de parents :

Associer les parents au travail d'autonomisation et d'inclusion de leurs enfants prend plusieurs formes à Anaïs : réunions individuelles et globales, groupes de paroles et réunions scientifiques et de sensibilisation.

4.8.3. Les réunions individuelles :

Ce sont des réunions organisées avec les parents pour leur présenter le projet individuel de leur enfant, pour l'amélioration de la prise en charge de l'enfant et pour l'évaluation des acquis. Le taux de présence des parents est :

- Pour Sighar : 90%
- Pour Madrassa : 90%
- Pour Takouine : 85%
- Pour Khadma : 85%

5. Les ressources humaines

En termes de nombre, les effectifs permanents d'Anaïs n'ont pas connu de variations importantes entre 2017 et 2018. Effectif total en 2018 atteint 72 personnes toutes catégories confondues.

Personnel éducatif et paramédical permanent :

CATEGORIE	Effectif à fin décembre 2017	Effectif à fin décembre 2018
Responsables de Service	4	4
Responsable volet social	1	1
Educateurs	15	14
Moniteurs Educateurs	6	7
Moniteurs Techniques	4	4
Aide-Educateurs	2	3
Instituteurs	4	3
Aides	1	1
Auxiliaire	2	2
Psychomotricien	1	1
Orthophoniste	1	1
Aide-soignante	1	1
TOTAL	**42**	**42**

Soit : -Promotion du poste de convoyeuse à "aide-éducatrice et convoyeuse"
-Remplacement d'un poste instituteur par un moniteur éducateur
-Démission d'une éducatrice

Personnel Administratif permanent :

CATEGORIE	Effectif à fin décembre 2017	Effectif à fin décembre 2018
Responsables	4	4
Administration	7	7
Chauffeurs	6	6
Femmes de ménage	4	4
Cuisinière	1	1
Aide Cuisinière	1	1
Agent d'Accueil et sécurité	1	1
Gardiens	4	4
Convoyeuses *	3	2
TOTAL	**31**	**30**

Soit : - Promotion du poste de « convoyeuse » à « aide-éducatrice et convoyeuse »

6. Réalisations du Pôle Santé

Le Pôle santé a enregistré en 2018 une forte activité sur l'ensemble des champs d'intervention (Guidance Parentale, le lancement du CIP, le suivi médical et psychiatrique, PEC paramédicale, l'accompagnement psychologique, les actions de sensibilisation, les formations,…..)

6.1. Guidance parentale

La guidance parentale est un accompagnement des parents dans les démarches éducatives de leur enfant. Elle sous-entend à la fois les aspects de conseil, d'aide, de soutien, d'orientation et d'accompagnement.

84 Guidances Parentales ont été réalisées durant l'année 2018

6.2. Etat d'avancement Sighar : Centre d'Intervention Précoce

Après une évaluation du projet Sighar en 2017, nous avons procédé à certaines actions d'amélioration au sein de la structure Berceau afin de mieux répondre aux besoins de nos bénéficiaires. Ces actions ont été réalisées sur 2 grandes étapes : La création du groupe « Accompagnement Thérapeutique » en 2017/2018 puis le passage au régime du CIP en 2018/2019.

Ainsi, le Berceau continue à être une structure d'accueil des bébés et des petits enfants mais avec un nouvel aspect et une nouvelle structuration « Centre d'Intervention Précoce (CIP) », ayant comme missions essentielles auprès de la petite enfance :

- Le Dépistage et Diagnostic précoce
- La Rééducation et Thérapie
- La Guidance et Soutien familial
- L'Aide à la Socialisation et à la Scolarisation

6.3. Etat d'avancement Madrassa I et Madrassa II

La quantification des réalisations varient entre 85% et 89% (Madrassa I) et entre 85% et 94% (Madrassa II) pour les apports thérapeutiques en Orthophonie, Psychomotricité, Accompagnement Psychologique. Ces apports ont trait à :

- L'amélioration des fonctions langagières et psychomotrices
- Le développement des fonctions cognitives
- L'amélioration des composantes psychologiques : cognitives, affectives et relationnelles
- Le soutien et orientation des familles

6.4. Etat d'avancement Takouine

La quantification des réalisations varient entre 85% et 94% pour les apports thérapeutiques en Orthophonie, Psychomotricité, Accompagnement Psychologique. Ces apports ont trait à :

- L'amélioration de la communication
- L'amélioration des fonctions cognitives et psychomotrices pour faciliter les apprentissages techniques
- L'amélioration de la qualité de présence et comportements adaptatifs
- Le soutien et orientation des familles

6.5. Etat d'avancement Khadma

La quantification des réalisations varient entre 85% et 94% pour les apports thérapeutiques en Orthophonie, Psychomotricité, Accompagnement Psychologique. Ces apports ont trait à :

- Amélioration des aspects qui facilitent les apprentissages techniques et l'insertion socio professionnelle : Fonctions cognitives, maturité, communication, relation avec autrui
- Soutien et orientation des familles

6.6. Encadrement stagiaires :

Comme chaque année, Anaïs en tant qu'association modèle de bonnes pratiques, ouvre ses portes aux étudiants stagiaires de plusieurs institutions afin de contribuer à leur formation :

Orthophonie :

- 2 étudiantes pour mémoire de fin d'études
- 1 orthophoniste pour stage de perfectionnement

Psychologie :

- 2 étudiants pour stage de fin d'études
- 1 étudiante pour stage d'observation clinique
- 1 étudiant pour stage de recherche
- 19 étudiants en Master de psychosociologie de l'handicap pour découverte du milieu associatif

6.7. Synthèse Générale des ressources humaines médicales et paramédicales

Intervenants	***Décembre 2018***	
	Effectif	***Séances/Semaine***
Médecin	1	5
Psychiatre	1	2 séances/mois
Pédopsychiatre	1	2 séances/mois
Infirmière	1 salariée	A temps plein
Psychologues	4 vacataires	23
Orthophonistes	7 (6 vacataires et 1 salariée)	38
Psychomotriciens	5 (4 vacataires et 1 salarié)	25
Kinésithérapeute (remplacement en cours)	0	3
Total	21 Intervenants ➢ *1 Médecin détachée* ➢ *17 Vacataires* ➢ *3 Salariés*	

7. Collecte de fonds/Communication

La diversité et la répartition des différentes ressources privées ou publiques sont en progression d'une année sur l'autre, et les principaux champs d'actions sont axés sur :

- Manifestations de solidarité
- Développement de partenariats
- Levée de fonds
- Développement et Suivi des Conventions
- Communication autour d'Anaïs

7.1. Manifestations de solidarité

7.1.1. Soirée de SOLIDARITE (Gala) :

Le 16 Février 2018 au Studio des arts vivants de Casablanca le Gala d'Anaïs a été avant tout une soirée en l'honneur de la solidarité de nos partenaires !

La levée de fonds a été assurée en dépit des difficultés liées à la conjoncture actuelleet la recette totale du sponsoring s'est élevée à 900 000.00 dh contre 845 000.00 dh en 2017.

7.1.2. Kermesse :

La kermesse annuelle d'Anaïs s'est tenue le Dimanche 24 Juin 2018à Espace Anaïs. Près de 7285 tickets ont été vendus.
Cette manifestation à laquelle sont invités tous les enfants et jeunes d'Anaïs, leurs familles ainsi que nos partenaires, est un grand moment de convivialité et d'échanges dans la vie de notre association.

Cette année nous avons enregistré une augmentation des recettes de 11% comparativement aux recettes de l'année passée, soit 402 184 dh contre 362 979 dh en 2017.

7.1.3. Autres opérations de solidarité

Au cours de cette année, plusieurs types d'actions en vue de la solidarité avec Anaïs ont été mises en place, notamment :

- Activités de sensibilisation,
- Ateliers ludiques et pédagogiques organisés par les élèves de différentes écoles,
- Exposition et vente, en externe, des produits préparés par nos jeunes, essentiellement les produits de l'atelier les délices d'Anaïs et les collections de bijoux confectionnées par les mains agiles des jeunes de l'atelier artistique en vue de promouvoir les capacités de nos jeunes.

7.2. Conventions et partenariats :

Les principales actions menées cette année se résument comme suit :

- **Projets et conventions**
- **Subvention INDH/DAS**
- **Subvention INDH Nouaceur / solaire**
- **Entraide Nationale : Programme Tamassouk)**

Dans le cadre de la cohésion sociale (programme Tamassouk), le dossier de subvention présenté par Anaïs a été accepté.

- **Fondation OCP :**

Signature de la convention pour le projet déposé à titre de l'année 2018.

- **BHF ATLAS PEINTURES :**

Signature de la convention au profit de 52 bénéficiaires issus de milieu défavorisé. Cette subvention est répartie comme suit :

- Participation à la scolarisation, éducation spécialisée, rééducation et formation de 15 enfants et jeunes en situation du handicap mental.
- Participation au transport scolaire de 37 bénéficiaires selon la nouvelle tarification en vigueur.

- **AMH GROUPE :**

Signature de la convention AMH/Anaïs dans le cadre du projet soutenu par la fondation Drosos visant à améliorer l'accès des jeunes en situation de handicap à un emploi dans la région de Casablanca-Settat grâce à un accompagnement personnalisé et une concertation des acteurs (Projet PRIMERVA).

Cette convention est établie pour une période de 32 mois, à compter du 01/05/ 2018 au 31/12/2020.

- **Fondation BMCI** :

Tenue le 12/09/2018 d'une réunion d'évaluation de notre partenariat au siège de la Fondation BMCI et **reconduction de la subvention** allouée à l'atelier de Blanchisserie.

- **Fondation Terre Plurielle :**

Projet accordé pour « La Mise à niveau de l'équipement de l'atelier de Restauration à Espace Anaïs ».

7.3. Collecte de dons :

7.3.1. Dons monétaires :

Les fonds sont recueillis au moyen d'événements ou par des dons ponctuels.

Cette année, Anaïs a été gratifiée, de la part de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu le glorifie, d'un don Royal de 50 000 DH.

7.3.2. Dons en nature :

La stratégie de récolte de dons en nature à Anaïs a toujours été basée sur la prospection nécessaire pour répondre à des besoins spécifiques ponctuels ou à l'occasion de nos divers manifestations ou rencontres.

7.4. Échange et réseautage :

Plusieurs actions ont été menées en étroite collaboration avec les collaborateurs d'Anaïs en vue de marquer notre notoriété.
Reportage réalisé à l'occasion de la journée de la femme par la boite de production EVE & LILIA
En application du plan de formation de la DAS, Province Nouaceur ; Anaïs a bénéficié de plusieurs formations assurées par le Cabinet Bayt AL Irtikae. Ces formations étaient axées sur la gestion financière, manuel de procédures, etc.
A cette occasion, nous avons eu le plaisir de recevoir les représentants de plusieurs associations pour des journées pratiques au sein de l'Espace Anaïs.

Dans le cadre de la concrétisation du partenariat stratégique dans les secteurs du développement et de l'investissement humain entre le Maroc et le Gabon, Anaïs a assuré la mise en œuvre du protocole de Prise en charge des personnes en situation du handicap essentiellement ceux porteurs de la trisomie 21 :

- Animation des ateliers éducatifs
- Utilisation des supports pédagogiques
- Élaboration des programmes de prise en charge
- Formation sur l'adaptation pédagogique pour les personnes porteuses de la trisomie 21

Participation en tant que membre aux différentes réunions du comité CRDH de la préfecture de Bouskoura

Présence d'Anaïs aux différentes séances de formation initiées par le collectif dans le cadre du projet « Politiques publiques régionales inclusives pour la promotion des droits des personnes en situation du handicap dans la région Casablanca Settat ».

Présence d'Anaïs à la projection du film " الحاجات " dédiée aux enfants de la structure Ghandi. Ce fût un moment très agréable et une occasion pour nos jeunes de rencontrer nos artistes marocains.

Participation au focus groupe initié par la wilaya du Grand Casablanca Settat pour un projet de création de classes d'intégration scolaire

Phone group : Participation des jeunes d'Anaïs au plogging « courses éco responsable qui consiste à nettoyer la plage en faisant du sport » initié par Phone group à la plage Lalla Meriem à Ain Diab.

7.5. Actions remarquables :

7.5.1. Formation fondation Stars

Formation sous le thème ***« Mesure de l'impact de la prise en charge à Anaïs »***, organisée par Anaïs en collaboration avec la fondation Stars et animée par Dr Atallah KUTTAB (Founder & Chairman of SAANED Growing Arab Philanthropy), avec l'objectif d'élaborer un outil d'évaluation qui mesure l'impact de la prise en charge assurée par Anaïs sur les différents aspects de la vie des bénéficiaires.

Cette formation vient à l'issu du ***Prix StarsImpact* – 2016** remporté par Anaïs *parmi 24 heureux lauréats provenant de 12 pays du Maghreb, Orient, Asie et Amérique latine. Ce prix, récompense différents aspects du travail de l'association notamment son impact sur sa population cible, la solidité de sa structure et de sa gouvernance, la force de sa gestion administrative et financière ainsi que sa contribution aux reformes du cadre législatif en matière de droits de l'enfance*.

7.5.2. DUO DAY CHALLENGE D'ANAIS

Anaïs a lancé pour la première fois au Maroc le Duo Day Challenge, une initiative pour encourager l'insertion professionnelle des jeunes en situation du Handicap.
À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre de chaque année, Anaïs, a organisé la première édition du Duo Day Challenge. Cette rencontre, qui consiste à organiser une demi-journée de travail en binôme entre un travailleur en situation de handicap et un employé d'entreprise volontaire ou une personne active de renommée, vise à promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes handicapés et faire changer le regard de la société vis-à-vis de la trisomie 21.

L'importance de la thématique et tous les enjeux qui s'imposent à la société citoyenne pour une bonne intégration, nous ont motivés à lancer ce concept pour la première fois au Maroc afin de promouvoir une société inclusive en faisant valoir les compétences et aptitudes des personnes en situation d'handicap. Elle permet de créer des liens entre employeurs, personnes en situation d'handicap et professionnels de l'insertion et ainsi de s'ouvrir à la diversité.

De nombreuses enseignes connues et renommées ont participé à cette 1ère aventure :
BMCI GROUPE BNP PARIBAS, L'OREAL MAROC, BOLLORE LOGISTICS MAROC, CABINET D'EXPERTISE SAIH, A3 CREATION, JOUETS CLUB, PHONE GROUPE, LE SENTIER FLEURI, JUMIA, MELT CHOCOLATIER, HITS RADIO, ZYNE, KMK GROUPE, KITEA, CASA, ODYSSEE CENTER, ANSAMBLE MAROC.

Une conférence de presse a été organisée à « Espace d'Anaïs » en présence de plusieurs supports médiatiques et au cours de laquelle les stagiaires et leurs binômes ont visionné la vidéo-capsule reprenant en images cette expérience inédite. Ils ont eu également la possibilité de prendre part à différents ateliers pédagogiques dirigés par des personnalités de renom, tels que le chef étoilé Simo Sajid, Omar Kabbaj de l'atelier AM ou encore les influenceurs : Dounia Your Beauty, Enjoy Your Make up et Biba Channel

Nous avons pu compter sur le soutien du célèbre vlogueur Taha Essou qui a réalisé, à cette occasion, un magnifique Vlog #24FOR24 - - كلناوليدات -~~(TRISOMIE21)~~ WE ARE ALL WLIDATES « https://youtu.be/CugREiVpAwk » et partagé un moment magique avec nos jeunes

8. Etude stratégique

L'assemblée Générale du 21 Mars 2018 avait mandaté le Bureau Exécutif de l'association Anaïs pour réaliser une étude stratégique visant à développer les activités socioéducatives, médicales et financières de l'association.

En application de cette résolution, le Bureau Exécutif a mené une étude interne sur les orientations stratégiques de notre association sur une échéance de 3 ans (court terme). Nous avons opté pour cette échéance compte tenu de l'incertitude qui marque l'évolution des effectifs et les ressources financières.

Cette étude a porté sur les éléments suivants :

- Etat des lieux du volet socio-éducatif ;
- Etat des lieux du volet médical et paramédical ;
- Etat des lieux des moyens de financement ;
- Etat des lieux des moyens humains mis en place.

Ces études se sont basées sur la période 2015-2018.

A la lumière de cette analyse, des recommandations ont été émises en termes de développement d'Anaïs et ses structures avec une proposition de feuille de route pour la réalisation des projets issus de l'étude.

Les recommandations et préconisations issues de l'étude portent sur une durée de 3 ans.

8.1. Synthèse de l'analyse des effectifs (bénéficiaires et personnels)

- Nous constatons une diminution du nombre de bénéficiaires en raison notamment de :
  - L'action d'assainissement du répertoire des bénéficiaires
  - Les difficultés de transport pour certaines familles.
  - Le profil économique des familles ayant une couverture sociale insuffisante.
- La faiblesse du nombre de bénéficiaire impacte le coût de la prise en charge compte tenu des moyens humains et matériels mobilisés. Ainsi, l'apport des cotisations des bénéficiaires ne couvre pas les charges principales de la prise en charge.
- Un engorgement au niveau du service Khadma impliquant nécessairement de trouver une issue pour les plus de 30 ans ne pouvant pas être insérés dans le milieu du travail.
- Le CIP mobilise **46%** des effectifs du personnel médical et paramédical et Madrassa **38%** des effectifs du personnel Educatifs.
- Depuis 2016, les séances, paramédicales et accompagnement psychologique sont reparties de manière équilibrées entre les différentes structures.

L'analyse montre que les structures d'Anaïs sont taillées pour recevoir un nombre de bénéficiaires d'au moins 310.

8.2. Synthèse de l'analyse des ressources et charges

- Une amélioration de la collecte des ressources grâce à :
  - l'amélioration du recouvrement des cotisations des bénéficiaires, l'augmentation des tarifs du transport et du programme Tamassouk. Le taux de couverture des

principales charges par les ressources stables passe, pour la première fois, à **82% en 2018**au lieu de **71% en 2015**.

- Augmentation des ressources variables qui s'améliorent **de 14%**en comparaison avec 2017.

- Le ratio charges du personnel rapporté au total des charges a atteint 56,7% en 2018. Cette évolution s'explique en partie par l'augmentation des salaires accordée en Janvier 2017.
- Tassement du total des charges en 2018 par rapport à 2017 avec une baisse **de -0,9% (hors dotations aux provisions).**

Les efforts déployés pour améliorer les ressources de l'association combinés à la rationalisation des charges commencent à porter leurs fruits et se traduisent dans les faits par une meilleure couverture des charges fixes par les ressources stables collectées auprès des parents et du programme Tamassouk (ce taux a atteint 82% en 2018). Ces efforts devraient continuer pour assurer une indépendance financière et pérenniser l'activité de l'association et son établissement de protection sociale en faveur des bénéficiaires d'Anaïs.

8.3. Principaux axes de la stratégie de développement

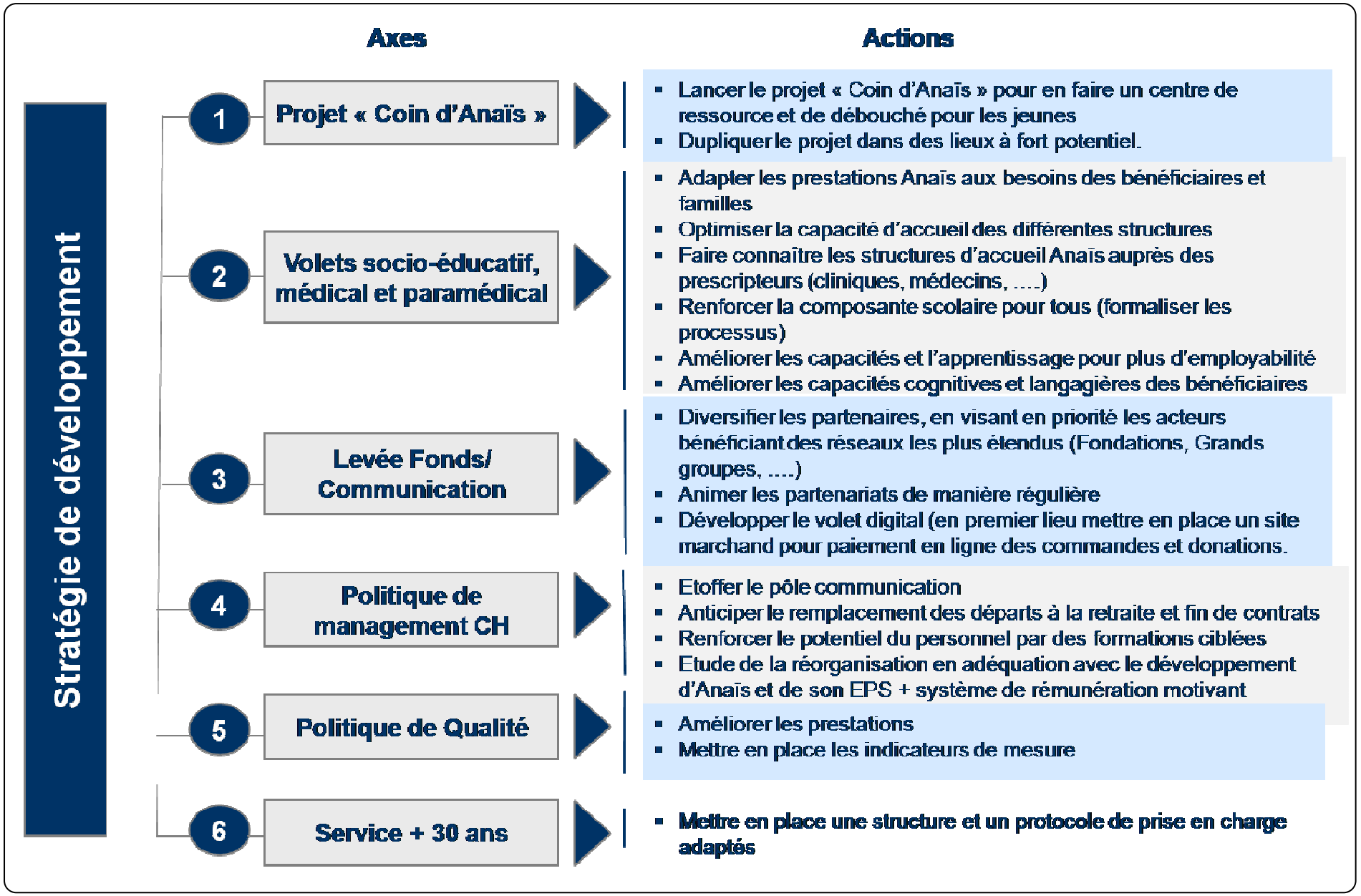

Proposition de feuille de route (1/3)

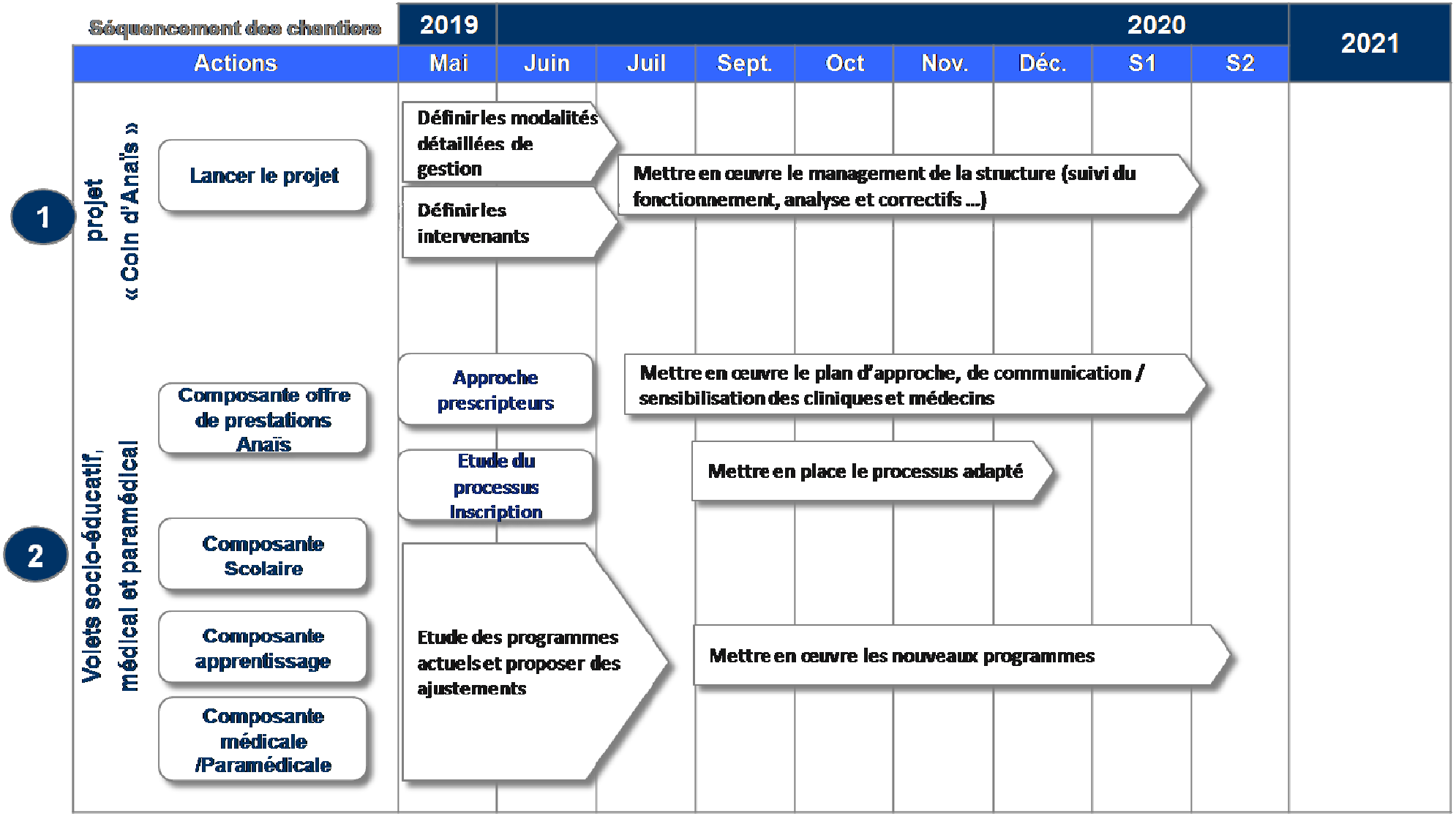

Proposition de feuille de route (2/3)

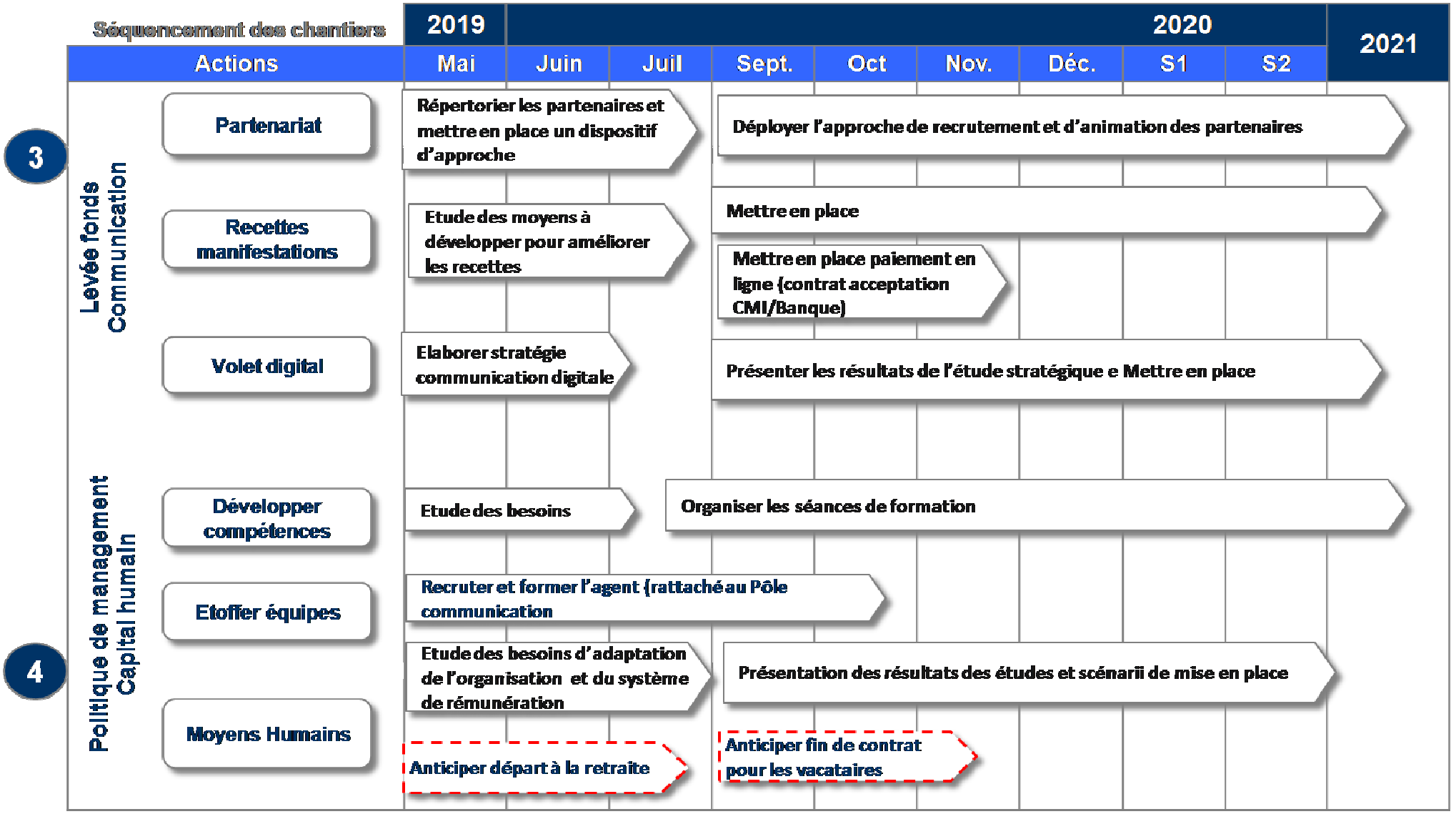

Proposition de feuille de route (3/3)

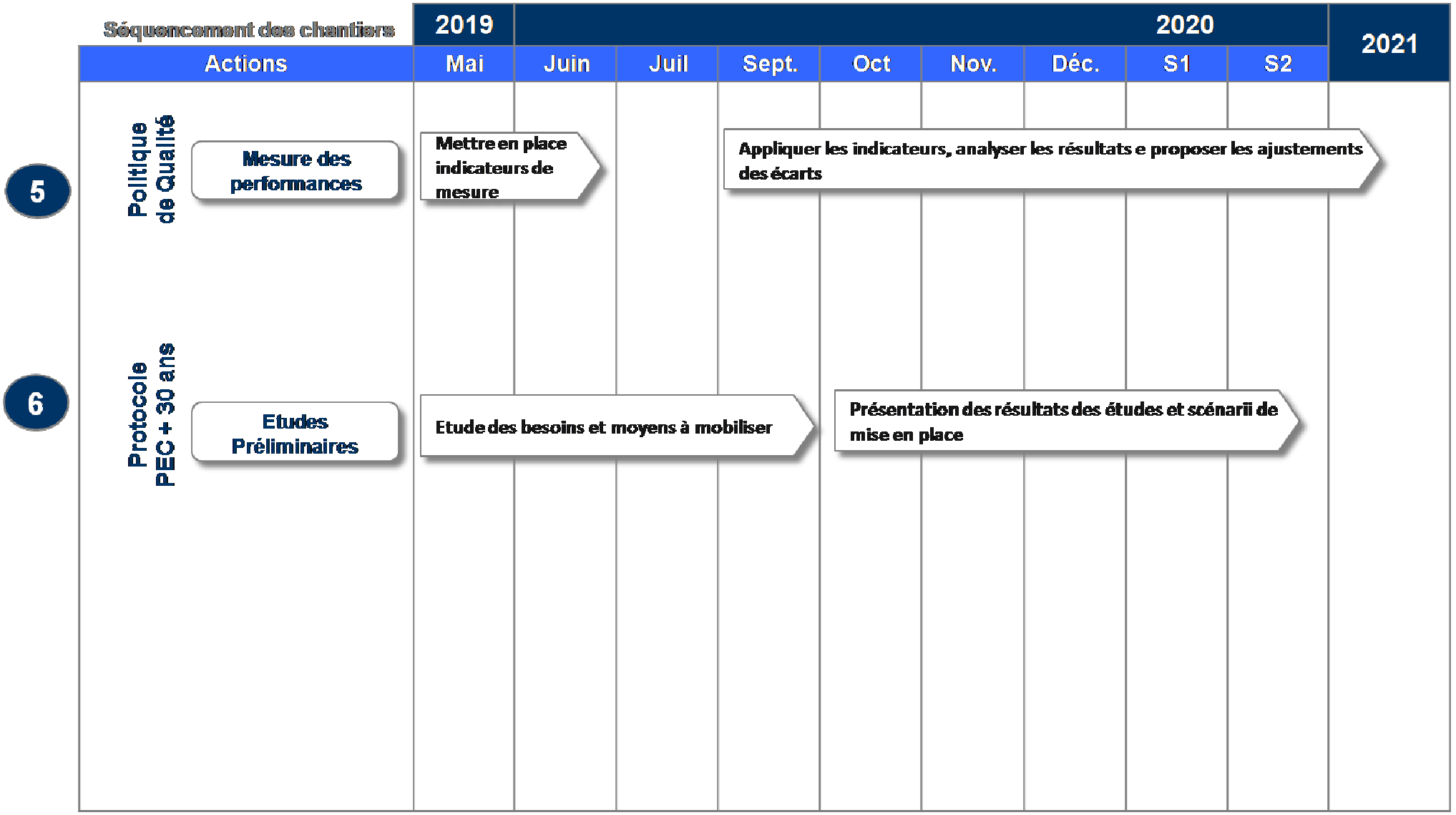

9. Financement du fonctionnement EPS et des structures

L'année 2018 a connu une amélioration des finances de l'association grâce à :

- la mobilisation des équipes pour la collecte des fonds et assurer la réalisation en totalité des programmes et événements.
- l'amélioration de l'apport des parents suite à la décision de l'AG 2017 relative à l'augmentation du tarif du transport et à la généralisation du paiement à tous les bénéficiaires utilisateurs.
- L'augmentation du montant de la subvention du programme Tamassouk

Et enfin, la maîtrise des charges de structure qui enregistrent une légère baisse sous l'effet de l'optimisation et de la rationalisation des dépenses.

Ces performances nous incitent tous, à poursuivre sur cette voie, pour assurer la qualité des prestations aux bénéficiaires et la pérennisation des ressources stables conditions essentielles de l'indépendance de l'association et de sa durée dans le temps.

Il est aussi important de souligner qu'en dépit de l'amélioration des indicateurs financiers, il reste des fragilités à surveiller, notamment le coût de la prise en charge (3 329 DH) qui demeure supérieur au montant des cotisations individuelles perçues des adhérents qui varient entre 10 DH et 2 746 DH.

Une partie des bénéficiaires, presque un tiers, issue de familles démunies est prise en charge à titre gracieux par l'association qui dispose de la qualité d'association déclarée d'utilité publique.

10. Orientations 2019

Pour 2019, les objectifs vont porter sur :

- Suivre la réalisation des projets issus de l'étude stratégique 2019/2021
- Suivre la mise en conformité de l'EPS Anaïs et ses structures par rapport à la loi 65-15 relative aux Etablissement de Protection Sociale et ce dès la publication, prévue en 2019, des textes réglementaires.

Le Président	**Le Secrétaire Général**
Mr Abderrahim AMZIL	**Mr Mohammadi BOUZAROUATA**